

RAPPORT DE LA RÉUNION DU CERCLE NAIM

**Ottawa
du 14 au 16 avril 2005**

Historique

La délégation au congrès 2003 de l'AFPC a adopté une résolution préconisant la création d'un Réseau national autochtone, inuit et métis (NAIM) de l'AFPC. En mars 2004, une séance de réflexion à l'intention des membres autochtones, inuits et métis de l'AFPC partout au pays a eu lieu à Yellowknife pour leur permettre de faire des recommandations quant aux objectifs, au mandat et à la structure de ce nouveau Réseau NAIM.

Les participantes et les participants à la séance de réflexion ont recommandé la mise sur pied d'un Cercle NAIM chargé de voir au développement et à l'orientation du Réseau NAIM. Leurs recommandations ont été soumises au Comité exécutif de l'Alliance (CEA) pour approbation.

Le Comité exécutif de l'Alliance a approuvé la mise sur pied du Cercle NAIM pour la période menant à la conférence Unité de l'AFPC en septembre 2005.

Le Cercle NAIM est composé d'une représentante et d'un représentant de chaque région, de la représentante et du représentant autochtones élus au Comité d'accès à l'égalité de l'AFPC, ainsi que de la dirigeante et du dirigeant du CEA responsables du Réseau NAIM, soit la consœur Nycole Turmel et le confrère Jean-François Des Lauriers. Les quatorze représentantes régionales et représentants régionaux ont été choisis à la suite d'une invitation aux membres intéressés à faire partie du Cercle national, qui a été diffusée dans les sept régions de l'AFPC.

Première réunion du Cercle NAIM : Résultats

La première réunion du Cercle NAIM a eu lieu à Ottawa du 14 au 16 avril 2005. Anne Noonan et Dan Kohoko ont animé la réunion.

Participantes et participants :

- Barb Bartibogue, Atlantique
- Sean Gavine, Atlantique
- André-Georges Toupin, Québec
- (Mandie-Suzanne Guy de Québec n'a pu assister à la réunion)
- Charlotte Trudel-Siouï, région de la capitale nationale
- Stephen Conty, région de la capitale nationale
- Joyce Maracle-McIntee, Ontario
- Paul Shortt, Ontario
- Vicki Zyzniewski, Prairies
- Garth Caron, Prairies
- Michael Ballard, C.-B.
- Alberta Moreau, C.-B.
- Elija Kaermerk, Nord
- Elizabeth Bosely, Nord
- Tammy Davidson, CAE
- André Paul, CAE
- Nycole Turmel et Jean-François Des-Lauriers, Comité exécutif de l'Alliance

Mandat et objectifs du Réseau NAIM

Les membres du Cercle ont confirmé le mandat et les objectifs suivants du Réseau NAIM :

Mandat

Le Réseau NAIM a pour but de permettre au groupe diversifié des membres autochtones, inuits et métis de l'AFPC d'être plus présents à tous les paliers de notre syndicat, de se donner des moyens d'agir et de faire valoir leurs droits tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de notre syndicat.

Objectifs

- **Maillage** : Amener les membres autochtones, inuits et métis de l'AFPC à nouer des relations plus étroites entre eux et avec leur syndicat.
- **Communications** : Mettre au point des méthodes et se doter d'outils pour communiquer avec nos membres et faire avancer le Réseau.

- **Terminologie** : Créer une terminologie intégratrice et respectueuse de tous les membres du Réseau.
- **Éducation** : Sensibiliser nos membres, notre syndicat et la société dans son ensemble à la situation et aux droits des peuples autochtones, inuits et métis.
- **Défendre nos droits** : Réaliser des gains et lutter contre le racisme et la discrimination au travail, dans notre syndicat et dans la société.
- **Mobilisation** : Inciter nos membres à agir et à recourir aux processus politiques à tous les échelons relativement à des questions intéressant le syndicat, la collectivité et le milieu de travail.
- **Représentation au sein du syndicat** : Offrir aux membres autochtones, inuits et métis l'occasion d'être représentés dans les divers rouages de notre syndicat et, en ce qui concerne les résolutions syndicales, de contribuer à leur faire franchir les étapes du processus politique.

Plan d'action

Les membres du Cercle NAIM ont consacré beaucoup de temps à l'élaboration d'un plan d'action concret permettant de réaliser les objectifs définis. Le plan d'action est annexé.

Structure du sous-comité

L'avenir du Cercle NAIM est l'une des principales questions ayant fait l'objet de discussion. Suite à une décision du CEA, les membres du Cercle NAIM demeureront en fonction jusqu'à la conférence nationale Unité de l'AFPC qui a lieu tous les trois ans. Au cours de cette conférence, les membres autochtones et les membres des groupes raciaux visibles se réunissent pour discuter de leurs enjeux, stratégies, luttes et victoires. Lors de la prochaine conférence Unité, les membres autochtones se réuniront en caucus afin de discuter du Réseau et du Cercle NAIM.

Le plan d'action du Cercle NAIM renferme des recommandations sur l'avenir du Cercle NAIM. Un sous-comité du Cercle NAIM a été formé afin de préparer des recommandations sur l'avenir du Cercle et du Réseau NAIM. Ces recommandations seront présentées au caucus des

Autochtones à la conférence Unité. Le sous-comité est composé de *Sean Gavine, Stephen Conty, Garth Caron, Liz Bosely, André Paul, Mike Ballard et Vicki Zyzniewski.*

Sous-comité des communications, du maillage et de l'éducation

L'importante question des communications, du maillage et de l'éducation a également été abordée. Le plan d'action renferme des suggestions concrètes à ce sujet. Un sous-comité du Cercle NAIM a été formé pour donner suite à ces questions. Le sous-comité est composé de *Tammy Davidson, André-Georges Toupin, Alberta Moreau, et Mike Ballard.*

Suivi du plan d'action

Le plan d'action renferme des recommandations détaillées quant aux mesures à prendre pour défendre les enjeux des membres autochtones, inuits et métis tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de notre syndicat. Même si toutes les recommandations sont importantes, les membres du Cercle NAIM reconnaissent qu'elles ne pourront pas être toutes mises en œuvre en même temps et que de nombreuses ressources du syndicat seront nécessaires pour réaliser ce plan d'action.

La présidente nationale, Nycole Turmel, et le vice-président exécutif régional du Nord, Jean-François Des Lauriers, ont assuré aux membres du Cercle NAIM qu'ils examineront le plan d'action en fonction du budget disponible (environ 200 000 \$ annuellement pour trois ans) et qu'ils feraient des recommandations quant aux mesures à prendre en priorité.

Conclusion

Les membres du Cercle NAIM sont fiers de prendre part à la création du Réseau NAIM. Il s'agit d'une première pour notre syndicat. C'est un grand pas en avant pour nos membres autochtones, inuits et métis, et pour l'ensemble de notre syndicat. Le Réseau aidera nos membres et notre syndicat à réaliser des gains et à défendre les droits de tous nos membres autochtones, inuits et métis appartenant au Réseau.

Les membres du Cercle ont très hâte de s'attaquer aux dossiers que renferme le plan d'action et de constater le progrès réalisé tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de notre syndicat.

PLAN D'ACTION DU CERCLE NAIM
Élaboré par le Cercle NAIM, du 14 au 16 avril 2005

PRIORITÉ	ACTION PARTICULIÈRE	PROCHAINES ÉTAPES ET RESPONSABLE	RESSOURCES
Représentation au sein du syndicat	Confirmer le mandat, les objectifs, les priorités et la composition du Cercle et du Réseau NAIM	À COURT TERME : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le Cercle NAIM rédigera un projet de résolution à l'intention du caucus des Autochtones de la conférence Unité confirmant le mandat, les objectifs, les priorités et la composition du Réseau et du Cercle NAIM ▪ Les membres du Cercle NAIM feront pression pour obtenir une conférence nationale autochtone distincte (en appuyant les résolutions soumises à la conférence Unité) 	Coûts : Conférences téléphoniques du Cercle NAIM
Maillage Représentation au sein du syndicat	Étendre le Réseau NAIM à la grandeur du syndicat <ul style="list-style-type: none"> ▪ Établir des réseaux régionaux de membres autochtones, inuits et métis ▪ Relier le Cercle aux VPER, aux bureaux régionaux, aux conseils de région ▪ Mettre sur pied des comités de droits de la personne et des Cercles autochtones dans les régions ▪ Créer des liens avec les comités dûment constitués de l'AFPC – le CEA, les comités des droits de la personne, les comités des femmes, Unité, Fierté et Accès et les comités 	À COURT TERME : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Nycole et Jean-François rédigeront une lettre à l'intention des VPER pour présenter le Cercle, son mandat et ses objectifs ▪ Les membres du Cercle NAIM enverront une lettre conjointe à tous les conseils de région pour présenter le Cercle ▪ Le personnel de l'AFPC désignera des représentantes régionales et des représentants régionaux pour développer le Cercle et le Réseau dans chaque région À PLUS LONG TERME : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Établir des comités régionaux des 	Coûts <ul style="list-style-type: none"> ▪ réunions des membres du Cercle avec les VPER et les conseils de région

	des Éléments	<p>membres autochtones, inuits et métis</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les membres du Réseau NAIM feront des suggestions quant aux activités régionales ▪ Augmenter la participation des membres du Cercle NAIM au sein des équipes de négociation ▪ Proposer une modification aux Statuts de l'AFPC afin que les résolutions soient soumises directement au congrès (les membres du Cercle NAIM la rédigeront) 	
Communications	<p>Établir le Réseau NAIM et la stratégie de communications</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ mettre au point une base de données sur les membres du Réseau ▪ encourager les membres à s'identifier ▪ concevoir un logo et de la documentation ▪ portraits et nouvelles des membres du Réseau NAIM, membres autochtones, inuits et métis de l'AFPC ▪ article dans Parlons syndicat, autres bulletins ▪ concevoir une page Web ▪ stratégie des médias ▪ contacter les organisations avec lesquelles nous voulons établir un partenariat 	<p>À COURT TERME :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ L'AFPC mettra au point et exploitera la base de données ▪ L'AFPC concevra et gardera à jour la page Web du Réseau NAIM, avec l'apport des membres du Cercle NAIM ▪ L'AFPC commandera le logo ▪ L'AFPC élaborera la documentation sur le Réseau NAIM, avec l'aide et l'approbation finale des membres du Cercle ▪ L'AFPC rédigera des ébauches d'articles pour le Parlons syndicat, avec la contribution des membres du Cercle NAIM 	<p>Coûts :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ création du logo ▪ rédaction des portraits et nouvelles ▪ diffusion de la documentation (envois postaux, etc.) ▪ annonces et autre matériel publicitaire

<p>Communications</p> <p>Maillage</p>	<p>21 juin – Journée nationale des Autochtones Distribuer l’affiche existante et la trousse d’information du Réseau NAIM à toutes les sections locales</p>	<p>À COURT TERME :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ L’AFPC réimprimera l’affiche (en quantités suffisantes pour une importante distribution) ▪ L’AFPC rédigera une brochure, avec l’apport et l’approbation finale du Cercle NAIM ▪ Distribution du matériel avant le 21 juin ▪ Annonces dans les magazines autochtones et les journaux 	<p>Coûts :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Impression de l’affiche et de la brochure ▪ Envoi postal à toutes les sections locales
<p>Maillage</p> <p>Éducation</p>	<p>Consultation avec les membres</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Effectuer un sondage sur les enjeux prioritaires, les intérêts, la terminologie, les obstacles à l’auto-identification et les autres questions relatives à la collectivité ▪ Tenir des groupes de discussion dans les régions, mis sur pied à la conférence Unité, au sujet des enjeux principaux auxquels devrait s’attaquer le Réseau NAIM 	<p>À MOYEN TERME :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ L’AFPC commandera un sondage et organisera des groupes de discussion, en consultant le Cercle NAIM au sujet des questions et de la méthodologie 	<p>Coûts :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Élaboration du sondage ▪ Organisation des groupes de discussion
<p>Éducation</p>	<p>Éducation Pour les membres autochtones, inuits et métis :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Élaborer un cours sur les droits syndicaux de base (l’ABC du syndicat) à l’intention des membres autochtones ▪ Créer des occasions d’assumer un certain leadership ▪ Cours de l’AFPC sur les droits des Autochtones 	<p>À COURT TERME :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Créer un sous-comité du Cercle NAIM chargé de l’éducation ▪ L’AFPC élaborera un cours sur les droits syndicaux de base, avec la contribution du Cercle NAIM ▪ L’AFPC adaptera la trousse d’outils du CTC pour les membres autochtones, inuits et métis de l’AFPC, avec la contribution du Cercle NAIM 	<p>Coûts :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Élaboration des cours et outils de formation ▪ Prestation éventuelle de cours

	<p>Au sujet des enjeux propres aux personnes autochtones, inuites et métisses :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Intégrer une perspective autochtone aux cours actuels, p. ex., lutte contre la discrimination et le racisme ▪ Élaborer un cours de sensibilisation aux questions autochtones ▪ Adapter la trousse d'outils du CTC 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'AFPC identifiera d'autres outils pouvant convenir aux membres autochtones, inuits et métis <p>À PLUS LONG TERME :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le Réseau NAIM contribuera aux cours de l'AFPC sur les droits et les enjeux des personnes autochtones, inuites et métisses ▪ Le Réseau NAIM encouragera les membres à participer au RFFA 	
Défendre nos droits	<p>Élection fédérale</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mobiliser les membres et les sensibiliser aux questions relatives aux traités, aux enfants, à la santé et à d'autres questions 	<p>À COURT TERME :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ L'AFPC inclura la perspective autochtone, inuite et métisse dans la documentation relative à l'élection fédérale ▪ Publication sur les « mythes » – détruisant les mythes que la société entretient face aux collectivités autochtones, inuites et métisses 	
<p>Maillage</p> <p>Défendre nos droits</p>	<p>Établir des partenariats à long terme</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ À la grandeur du syndicat, p. ex. avec les CRF, les comités des droits de la personne, le CAE, les conseils de région ▪ Avec les organisations autochtones, inuites et métisses ▪ Avec d'autres organisations – les universités, collèges et écoles ▪ Avec les organisations de recherche ▪ Avec les employeurs, p. ex. le Projet de réseau national autochton 	<p>À PLUS LONG TERME</p>	<p>À déterminer</p>

	(PRNA), Comité de l'avancement des employés autochtones (CAEA) et d'autres groupes de travail de l'employeur.		
Défendre nos droits Mobilisation	Droits de négociation collective Améliorer le libellé des conventions collectives afin de maintenir et de protéger nos droits	À PLUS LONG TERME : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Élaborer une trousse de négociation particulière aux enjeux des Autochtones ▪ Les membres du Réseau et du Cercle NAIM participeront au processus des revendications contractuelles ▪ Créer des coalitions sur des questions spécifiques et créer des alliances avec d'autres organisations, p. ex., l'APN, l'AFAC et d'autres groupes 	À déterminer